

et de métaux non-ferreux) et de demi-produits (29 p. cent de bois d'oeuvre, de papier, de produits pétrochimiques et de lingots d'aluminium), reflétant ainsi la composition de l'ensemble des importations japonaises de toutes provenances. Les produits de l'agriculture et la pêche, y compris les aliments transformés et les boissons, ont compté pour 20 p. cent de nos exportations au Japon en 1986, les produits finis et les biens de consommation comptant pour 5,5 p. cent. À la fin de 1986, le Canada se classait au huitième rang des fournisseurs du Japon. Dans les années à venir, le gouvernement et les gens d'affaires du Canada intensifieront leurs efforts pour accroître les importations japonaises en provenance du Canada. En 1987, les gens d'affaires canadiens ont continué de tirer pleinement avantage des changements survenus dans l'économie japonaise pour maximiser leurs débouchés commerciaux.

La stratégie globale du gouvernement canadien vise à créer une interaction de plus en plus grande et fréquente entre nos deux pays en vue d'atteindre des objectifs commerciaux mutuellement avantageux. Le Canada vise surtout à protéger et élargir sa part du marché des matières premières au Japon, à accroître ses ventes de produits à valeur ajoutée et d'articles entièrement manufacturés et à améliorer l'accès des produits forestiers, agricoles et halieutiques canadiens aux marchés japonais. La Stratégie vise en outre à nous donner accès aux technologies de production et procédés de fabrication japonais et à stimuler les investissements japonais dans l'industrie manufacturière canadienne. En ce qui concerne ce dernier objectif, on s'entend généralement pour dire que l'Accord de libre-échange canado-américain encouragera les investissements japonais au Canada en raison de l'accès accru qu'il nous donnera au marché américain.

Le Canada et le Japon ont créé de nombreux mécanismes de consultation. Sous la présidence de M. David Culver, président-directeur général d'ALCAN Aluminium Ltée, le Comité de coopération des gens d'affaires Canada-Japon, qui regroupe des cadres supérieurs de grandes sociétés des deux pays, s'emploie à établir une plus grande interaction entre nos secteurs privés respectifs. À sa réunion de mai dernier à Vancouver, le Comité a accueilli le plus grand nombre (611) de personnes à assister à une de ses assemblées depuis sa création, il y a dix ans. La Commission économique mixte Canada-Japon tient chaque année une réunion au niveau des sous-ministres afin de coordonner les relations commerciales et technologiques entre les deux pays. La Commission a tenu sa septième réunion à Ottawa en avril 1987. Les participants des deux pays y ont noté les progrès impressionnants qui ont contribué à renforcer nos relations économiques bilatérales ces dernières années. La Commission s'est particulièrement intéressée aux constatations positives que